



Lettre d'information n°77
août 2019



CHAMBÉRY & AIX-LES-BAINS

LA LETTRE DE L'ÉTÉ

Vacances obligent, notre lettre d'information est un peu particulière ce mois d'août. Nous abandonnons l'actualité immédiate pour nous en tenir à deux grands sujets : nos combats consuméristes d'une part, les quelques « bonnes questions » qu'il est utile de se poser en été lorsqu'on a un peu plus de temps, d'autre part.

LES COMBATS DE L'UFC-QUE CHOISIR CET ÉTÉ 2019

Le nutriscore

Avec six autres associations européennes de consommateurs, nous avons lancé une initiative citoyenne européenne « pro nutriscore » visant à rendre obligatoire son affichage dans l'Europe entière.

Quel est l'enjeu ?

Les effets délétères d'une alimentation déséquilibrée se développent partout dans le monde et particulièrement en Europe (la France n'est pas le pays le plus touché). Les causes principales en sont bien connues : produits industriels trop gras et/ou trop sucrés ; publicité ravageuse, tout particulièrement en direction des enfants, lobby puissant des multinationales de l'alimentation et faiblesse corrélative des pouvoirs publics dans leur rôle protecteur.

Dans ce contexte, la seule solution est d'informer simplement le consommateur sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires qu'il achète. Après études scientifiques et tests, **le nutriscore** a été considéré comme le meilleur dispositif. L'UFC-Que choisir promeut activement son développement

La procédure en cours

Le droit européen est très protecteur de la liberté d'entreprendre. Nous avons donc du, dans un premier temps, obtenir une dérogation de la Commission européenne pour sa mise en place volontaire, ce qu'elle a accordé. Malgré cela, plusieurs intérêts économiques guerroient pour ralentir son développement. La seule solution pour que cette mesure de bon sens s'impose est donc de la rendre obligatoire. C'est la démarche dans laquelle nous nous sommes engagée.

L'initiative citoyenne européenne (ICE)

Prévue dans le droit européen, elle permet à la société civile d'imposer la discussion d'une mesure par les instances de décision européennes. Mais **le parcours est semé d'embûches** : il faut qu'au moins sept ONG de sept pays différents la demandent ; elle doit être validée par la Commission qui, dans ce cas met en place la consultation ; elle doit recueillir un million de « vraies signatures » (avec justification d'identité et un minimum par pays). Cette consultation est ouverte pendant un an.

L'UFC-Que choisir est à l'origine de l'ICE Pro-nutriscore. Aidez nous à vous aider **[en signant la pétition](#)** !

Les traités commerciaux « de nouvelle génération »

De quoi s'agit-il ?

Avec l'affaiblissement de l'Organisation Mondiale du Commerce, les grands blocs économiques s'engagent dans des accords bilatéraux pour accroître le volume des échanges commerciaux entre eux. Nous sommes actuellement concernés par le [CETA, traité Europe/Canada](#) qui est en cours de validation par les parlements nationaux, et par l'accord [UE/ Mercosur](#) qui vient juste d'être signé par la Commission européenne.

Quelle est notre position ?

L'UFC-Que choisir n'a pas d'engagement politique spécifique et ne juge donc pas du principe de ce type de traités. Par contre, nous assurons la défense du consommateur dans tous les domaines, et en particulier dans ceux de sa santé et de son cadre de vie. C'est pourquoi [nous considérons ces traités comme dangereux](#) dans leur volet alimentaire, dans la mesure où :

- ils établissent des règles d'équivalence très floues pour la qualité des produits des deux signataires. De ce fait, bon nombre des mesures de protection du consommateur que nous avons obtenues au niveau européen risquent d'être contournées.
- ils mettent en place [des tribunaux arbitrage](#) totalement non démocratiques qui permettront aux grandes entreprises agro-alimentaires (surtout américaines ici) de faire condamner les politiques protectrices européennes au titre du « respect du traité »

Que pouvez vous faire ?

Malgré les assurances du président de la République et le [rapport de la commission](#) qu'il a lui-même mise en place, la procédure de validation parlementaire est engagée sur le texte initial, avec un premier vote positif de l'Assemblée Nationale. Nous vous proposons donc d'interpeller, comme nous l'avons fait, vos députés savoyards et de leur demander de justifier [leur vote](#). Vous serez intéressés par leurs réponses, ou leurs non-réponses. Suite au Sénat à l'automne.

Énergie moins chère ensemble

Le contexte

L'électricité et le gaz sont entrés dans l'ère de l'offre concurrentielle, du moins en théorie :

- après la création d'un grand nombre d'opérateurs, les « majors » ont repris la main et l'offre est de nouveau très concentrée entre trois opérateurs majeurs.
- la manipulation du tarif réglementé par la commission de régulation de l'énergie se fait de plus en plus au profit des opérateurs les moins performants et vient d'aboutir à une hausse injustifiée de 6 %.

L'UFC-Que choisir estime qu'il est de sa responsabilité de relancer une concurrence effective lorsque celle-ci est défaillante, ce qui est le cas cette année. Ses demandes vis à vis des opérateurs portent certes sur le prix mais aussi sur la qualité du contrat (absence de clauses défavorables au client). Une proposition « électricité verte » est également demandée.

Que faire ?

Si vous souhaitez comme nous faire bouger les choses, [inscrivez vous](#) sur notre site dédié (nous sommes déjà 220 000). Il s'agit à ce stade d'une simple déclaration d'intention mais celle-ci est importante car elle accroît notre pouvoir de négociation. Ce n'est que lorsque les entreprises lauréates auront été choisies qu'elles vous feront une proposition définitive que vous pourrez accepter ou refuser. Celles et ceux qui ne se seront pas inscrits préalablement ne pourront bien entendu pas souscrire.

ET SI VOUS SOUHAITEZ VÉRIFIER LA PERTINENCE DE VOS PRINCIPAUX CONTRATS

L'UFC-Que choisir vous propose quelques guides et comparateurs pour vous déterminer. La plupart sont réservés à nos abonnés mais vous pouvez obtenir de nombreuses informations gratuites :

- **un comparateur des fournisseurs d'accès à internet**

- si vous êtes tenté par une banque en ligne, commencez par **notre guide d'achat** puis comparez les **principales banques existantes**

- si vous voulez renégocier votre assurance emprunteur, nous vous donnons accès à **un dossier complet**

- si vous souhaitez **changer d'opérateur gaz ou électricité** sans passer par notre opération de mise en concurrence

- si **vous vous chauffez au fioul** et que votre fournisseur vous paraît cher.

- **un dossier** est à votre disposition pour choisir une mutuelle santé (mais le comparateur est payant), d'autant plus utile qu'il est maintenant plus facile de **changer de mutuelle**.

Visitez aussi nos sites internet : **A Chambéry** ou à **Aix-les-Bains**